

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 32
Votes exprimés : 32
POUR : 32
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
25 mars 2025
Date d'affichage :
25 mars 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE, absent excusé (représentée par Christian OPIOLA) – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Gilles SACKEPEY – Jacqueline DE DEMO – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Frédéric CARRE - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON – Christian LARDIN – Pierre NOIROT, absent excusé (pouvoir à Christophe CHEYSSON) - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN - Michel CODRAN –
Absents excusés : Béatrice BOISE – Philippe LARDIN – Claude CATRIN -
Absents : Jean-Marie MAURICE – Philippe DESCHAUMES – Hervé PASCAULT – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY – Christian SCHILTZ - Evelyne CALLEJA – Bertrand LEBLANC – François CAMBURET – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU – Sylvie CHARPIGNON -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération
VOIES COMMUNALES
PROGRAMME 2025
CONVENTIONS DE MANDAT

En 2025, la Communauté de Communes a été sollicitée par 13 communes pour réaliser des travaux de voirie, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Il s'agit des communes de ANGELY, CENSY, CHATEL GERARD, DISSANGIS, GRIMAULT, GUILLON TERRE PLAINE, L'ISLE SUR SEREIN, MOLAY, SAINTE COLOMBE, SANTIGNY, SARRY, TALCY, THIZY.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE la demande des communes de ANGELY, CENSY, CHATEL GERARD, DISSANGIS, GRIMAULT, GUILLON TERRE PLAINE, L'ISLE SUR SEREIN, MOLAY, SAINTE COLOMBE, SANTIGNY, SARRY, TALCY, THIZY pour réaliser des travaux de voirie.

ACCEPTE de passer des conventions de mandat avec les dites communes, pour les travaux de voirie réalisés pour leur compte dans le cadre du programme de travaux de voirie 2025.

AUTORISE le Président à signer ces conventions et toutes pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

PUBLIEE LE 16/04/2025